



Peinture anti-moisissure AURO N° 327

Fiche technique

Type de produit : Peinture murale anti-moisissure à base de pâte de chaux dispersée sans dispersion synthétique.

Emploi

Comme peinture blanche couvrante murale et plafond en intérieur sur supports minéraux (par ex. crépi, béton, grès calcaire), argile, placo-plâtre, papier peint ingrain et peintures minérales.

Propriétés techniques

- Choix cohérent de matières premières naturelles.
- Grande perméance (valeur Sd <0,05 m).
- Humide, présente un léger effet de lasure. Le pouvoir couvrant est atteint après séchage.
- Pouvoir couvrant (rapport de contraste) : classe 3 selon EN 13300 pour une consommation égale à 100 ml/m² ou 10 m²/l.
- Multi-couches mates.

Composition Eau, hydroxyde de calcium, dioxyde de titane, charges minérales, cellulose, alcool.

Pour la version actuelle de la déclaration des ingrédients et les informations sur les matières premières, voir www.auro.de.

Teinte : Blanc. Colorable en intérieur avec la Peinture colorée à la chaux N° 350*.

Méthode d'application

Température d'application au moins de 8°C. Etaler 2 ou 3 fois au pinceau ou au rouleau rapidement et uniformément. En fonction des propriétés du support, diluer au besoin dans de l'eau dans une proportion maxi de 20%.

Durée de séchage à 20°C/60 % d'humidité rel. de l'air

- Retouchable après env. 24 heures, ce qui dépend fortement de la température ainsi que de l'humidité de l'air et du support.
- Les températures faibles et l'humidité élevée de l'air retardent le séchage.
- Le séchage n'est complet qu'au bout de plusieurs semaines. L'humidité élevée de l'air favorise le processus de carbonisation (durcissement).

Diluant : Prêt à l'emploi. Diluable dans l'eau.

Consommation

Env. 0,10 l/m² par couche sur support lisse et peu absorbant. Peut fortement varier suivant le type de traitement, la structure et le pouvoir d'absorption du support. Les dosages exacts ne peuvent donc être déterminés qu'en procédant à des essais d'application sur l'objet.

Nettoyage des outils

Nettoyer les outils immédiatement après l'utilisation à l'eau. Eviter les éclaboussures et les débordements ou les enlever immédiatement.

Conservation : A 18°C dans l'emballage d'origine fermé : comme indiqué sur l'étiquette

Stockage

Stocker dans l'emballage d'origine fermé au frais, au sec, à l'abri du gel et hors portée des enfants. Avant de refermer l'emballage, enlever les dépôts de produits sur le couvercle et les bords et pulvériser le couvercle et les bords avec l'anti-moisissure N° 413.

Emballage : Polypropylène. Poignée en métal.

Traitement des déchets

Les emballages vidés et propres peuvent être recyclés. Les résidus secs peuvent être jetés avec les ordures ménagères ou traités comme des déchets de construction. Résidus liquides : code CED 080120, suspension aqueuse ; le cas échéant, contacter les partenaires compétents en matière de traitement de déchets.

Classe de danger : néant

Indication de danger : contient de l'hydroxyde de calcium. Identificateur/catégorisation de danger : Xi/ irritant

Attention :

Irrite les yeux et la peau. Risque de lésions oculaires graves. Conserver hors de la portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau et consulter un médecin. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement abondamment à l'eau. Lors de l'application porter des gants de protection appropriés et des lunettes hermétiques/protection du visage. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. En cas d'application par pulvérisation : ne pas inhaler les vapeurs. Observer la fiche de données de sécurité et la fiche technique.

Limite COV suivant directive européenne 2004/42/EG II A (fWb): 130 g/l (2010). **Teneur en COV du produit <1,0 g/l.**

AURO N° 327

Recommandations techniques d'application

Peinture anti-moisissure AURO N° 327

1. SUPPORT

1.1 Supports appropriés

Supports minéraux (par ex. crépi, béton, grès calcaire), argile, placo-plâtre, papier peint ingrain et peintures minérales en intérieur. Rendre les anciens revêtements mats légèrement rugueux. S'assurer du pouvoir d'adhésion et de l'aptitude de la surface à être peinte en procédant à des essais d'application.

1.2 Supports non appropriés

Bois, plastique ou surfaces synthétiques similaires, anciennes couches synthétiques, revêtements brillants ou similaires à des laques, peintures de dispersion à base de résines naturelles. Enlever les anciennes couches non adhérentes et non solides.

1.3 Conditions préalables

Le support doit être ferme, solide, adhérent, légèrement absorbant, mouillable à l'eau, propre, exempt de poussières, de substances huileuses ou grasses et d'efflorescences, non friable et exempt de substances suintantes.

2. APPLICATION

2.1. Préparation du support

- Enlever complètement les parties non adhérentes, la poussière, la saleté, les substances huileuses, la mousse, les algues, les anciennes couches synthétiques. Poncer les couches de frittage sur les enduits ou surfaces en béton frais. Enlever les agents de démoulage, par ex. à l'aide du Nettoyant pour laque et lasure AURO N° 435*.
- Traiter préalablement les taches de moisissure avec le Nettoyant moisissures N° 412 et l'Anti-moisissure N° 413.
- Brosser les surfaces friables à sec ou les nettoyer à l'eau.
- Reboucher les trous, fissures, etc. avec un produit adapté au matériau du support.
- Nettoyer les anciennes couches minérales à sec ou à l'eau. Enlever les couches abîmées.
- Brosser, passer l'aspirateur et bien nettoyer les anciennes couches adhérentes. Enlever la saleté. Enlever complètement les anciennes couches non adhérentes ou s'effritant.
- Bien recoller les joints des papiers peints; enlever les traces de colle. Recouvrir après le séchage.
- Bien protéger les surfaces environnantes qui ne sont pas à traiter (en particulier, le verre, la céramique, le bois et le métal); couvrir soigneusement.

2.2 Traitement de base

- En intérieur, traiter préalablement les supports fortement absorbants (par ex. grès calcaire), les plaques de placo-plâtre et les surfaces ayant été traitées avec l'Enduit de rebouchage AURO N° 329*, ou les supports contrastés, avec la Peinture anti-moisissure N° 327 diluée avec de l'eau dans une proportion maxi de 20%.

2.3 Traitement ultérieur

Après préparation du support, appliquer 2 à 3 couches de Peinture anti-moisissure N° 327, au besoin diluée avec de l'eau dans une proportion maxi de 10%. Respecter un temps de séchage d'au moins 24 heures entre les différentes couches.

Remarques

- Température d'application égale au moins à 8 °C, max. 30 °C/85% d'humidité rel. de l'air ; valeurs optimales: 18-25 °C, 50-75 % d'humidité rel. de l'air.
- Bien agiter le produit avant et durant l'usage.
- Ne pas mélanger avec des produits autres que ceux indiqués.
- Les enduits neufs, particulièrement ceux qui contiennent de la chaux, doivent sécher sans revêtement pendant 4 semaines au moins.
- L'exposition directe au soleil, l'humidité et la saleté sont à éviter pendant l'application et le séchage.
- Eviter les séchages précipités pour permettre une carbonisation suffisante.
- Humide, présente un léger effet de lasure. Le pouvoir couvrant est atteint après séchage.
- Des surfaces légèrement « nuageuses », l'apparition de taches et d'efflorescences sont possibles et sont spécifiques au produit.
- Respecter les informations de l'Association Fédérale de l'Industrie du Plâtre (Bundesverband der Gipsindustrie e.V.), en particulier celles données dans les fiches N° 2 et N° 6.
- Tous les travaux d'application doivent être finalisés en fonction de leur objet et de l'utilisation de celui-ci.

* Observer la fiche technique

La fiche technique fournit des conseils et des exemples pratiques. N'en découlent aucune obligation et aucune responsabilité. Le recours à nos conseils ne saurait fonder une relation juridique. Les indications fournies correspondent à l'état de l'art sans pour autant dégager l'utilisateur de sa propre responsabilité. A chaque pose de couche et lors des travaux préparatoires, l'état de l'art du moment doit être pris en compte. Les conditions objectives et l'aptitude du produit doivent faire l'objet d'un examen préalable approfondi et professionnel. Les informations figurant dans cette fiche technique perdent leur validité lors de la parution d'une nouvelle version. État : Août 2019.